CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107305** **VALABLE JUSQU'AU** **14/05/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2013B01233
Siret : 797 906 617 00023
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 00 31982
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F16306U1244000/001 517219/25

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F16306U1244000/001 517219/25
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BIOTEP ISOLATION CENTRE

Sigle : BIOTEP ISOLATION
703 RUE DES BRUYERES
ZI LA SAUSSAYE
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

Téléphone : 02 38 63 09 86 **Fax :** 09 72 44 74 63
Portable : 06 43 07 08 36
Responsabilité légale :
COMBE PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.biotepisolation.fr
E-mail : contact@biotepisolation.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 674 672 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		12/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 16/04/2026 16:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107305** **VALABLE JUSQU'AU** **14/05/2027**

ÉDITÉ LE **16/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2013
Forme juridique : SARL
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2013B01233

Siret : **797 906 617 00023**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 00 31982

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F16306U1244000/001 517219/25

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F16306U1244000/001 517219/25

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **BIOTEP ISOLATION CENTRE**
Sigle : BIOTEP ISOLATION
703 RUE DES BRUYERES
ZI LA SAUSSAYE
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

Téléphone : 02 38 63 09 86 **Fax :** 09 72 44 74 63
Portable : 06 43 07 08 36

Site Internet : http://www.biotepisolation.fr
E-mail : contact@biotepisolation.fr

Responsabilité légale :
COMBE PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 16:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.